

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2018

Date de la convocation : 12 décembre 2018

Date d'affichage : 12 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Marcel SPILMANN, maire.

Présents : Robert BESANÇON, Jacky CADOT, Clément CONTINANT, Laurence FOURNIER, Stéphane GAUCHER, Pascal GENET, Jean-Philippe HASS, Patricia HONNET, Marie-Laure HRVOJ, Yannick LAURENT, Bruno LÉOTIER, Nicolas MENNETRIER, Robert MOCQUARD, Ninetta NUNINGER, Denis PHILIPPE, Christine ROBILLARD, Véronique STOLTZ, Liliane VOYARD

Représentées : Véronique DUCHAMP par Ninetta NUNINGER, Valérie PELLERIN par Clément CONTINANT

Absents excusés : Vincent BLANCHOT, Marion HORNBECK,

Secrétaire : Monsieur Jacky CADOT

Le procès-verbal de la séance du 15 novembre 2018 est lu et approuvé à l'unanimité.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal :

- accepte le vote de la DM 4 à apporter au budget 2018 qui se résume à des virements de crédits de compte à compte et qui s'équilibre à la somme de 40 400 € en investissement et à la somme de 44 300 € en fonctionnement
- revient à la tarification des sorties (80 % de l'activité et du transport) à ajouter au prix de journée de l'accueil de loisirs
- accepte le fonds de concours de 71 873.28 € versé par Troyes Champagne Métropole à la commune pour l'aider à financer les travaux de transfert de la bibliothèque
- vote une aide de 242 € pour aider le réseau d'aide psychologique qui intervient sur les écoles de Saint Lyé à acquérir un test psychométrique
- crée un emploi d'adjoint d'animation à 25/35^{ème} pour répondre à la demande d'un agent de changer de filière, et un emploi de non titulaire pour accroissement temporaire d'activité
- émet un avis favorable à la suppression du transport scolaire à compter du 1^{er} septembre 2019 compte tenu de la faible fréquentation de ce service (14 enfants pour 2 bus)
- accepte la convention à passer avec l'association des croqueurs de pommes pour aménager un verger communal sur un terrain longeant la Seine
- renouvelle les conventions à passer avec le centre de gestion de la fonction publique pour permettre au Maire d'assurer son obligation de veiller à la sécurité et à la protection des agents placés sous son autorité
- donne mandat au centre de gestion de la fonction publique pour réaliser une mise en concurrence afin d'aboutir à la conclusion d'un contrat d'assurance prévoyance destiné aux agents de la collectivité

Informations et questions diverses

Le Maire

- Elimination des déchets
Il fait le compte-rendu d'une réunion au SDDEA sur le rachat des matières issues du tri sélectif. Les contrats passés avec plusieurs autres départements ne sont plus satisfaisants. Le SDDEA s'oriente vers une collaboration directe avec la filière plastique.
- Valaubia (unité de valorisation des déchets)
Il fait part du planning des travaux pour une mise en service en janvier 2021.
- Résidence intergénérationnelle
Les fouilles sont terminées. Elles ont permis de découvrir, entre autres, 60 sépultures. La mairie sera destinataire, le moment venu, du rapport sur les fouilles. La demande de permis de construire devrait être déposée très prochainement.

- Gestion des eaux

Il informe le conseil municipal que la compétence relative à l'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales sera transférée à Troyes Champagne Métropole le 1^{er} janvier 2020. A ce jour, c'est le SDDEA qui assure cette compétence que la commune lui a transférée. L'année 2019 sera une année de réflexion et la commune devra faire des choix, via le COPE de Barberey-Saint-Sulpice/Saint-Lyé. Il termine son propos en indiquant que la station d'épuration est vieillissante.

Christine ROBILLARD

- Elle invite le conseil municipal à prendre une décision informelle pour confier la rédaction des actes à Maître GRAMMATICO, notaire à Saint-Lyé, ce qu'il accepte.
- Elle informe l'assemblée qu'elle travaille actuellement avec madame STOLTZ et le Maire sur la possibilité de proposer aux administrés une mutuelle santé communale. La commune jouerait uniquement le rôle d'intermédiaire. Juridiquement, le dossier s'avère complexe et mérite d'être approfondi. Elle tiendra le conseil municipal informé de ses démarches.

Nicolas MENNETRIER informe le conseil municipal que les travaux de modification du chauffage à la salle des fêtes seront terminés cette semaine et qu'ils devraient permettre de réduire la consommation de 50 %.

Patricia HONNET rappelle à sa commission urbanisme la réunion du 7 janvier 2019 avec le CDHU et le DEPART pour relancer le dossier relatif à la révision du PLU.

Marie-Laure HRVOJ précise que les travaux de voiries à Grange l'Evêque sont terminés ; les chicanes commandées devront être posées prochainement.

Jacky CADOT

- Il est satisfait du Noël des enfants.
- Il remercie les élus qui sont venus l'aider à distribuer les colis aux séniors. Il relève la demande de certains évêchats qui souhaitent une permanence à la mairie annexe de Grange l'Evêque pour leur éviter de se déplacer à Saint-Lyé.
- Il a constaté qu'un bus stationne depuis quelques semaines rue des Cortins au risque de dégrader les bas-côtés refaits récemment. Le Maire adressera un courrier à l'autocariste pour lui demander de faire stationner le véhicule à un autre endroit.

Robert MOCQUARD

- Il souhaite qu'une position soit prise sur le stationnement des véhicules sur les trottoirs. Le Maire lui répond qu'il attend le recrutement du nouveau policier municipal pour organiser une commission de circulation et prendre ainsi une décision.
- Il s'interroge sur la non-réalisation par la SNCF des travaux prévus sur la ligne de chemin de fer. Le Maire regrette de n'avoir aucune information à ce sujet.

Clément CONTINANT

- Il remercie Nicolas MENNETRIER pour la visite des bâtiments communaux, remerciements partagés par plusieurs autres conseillers (messieurs PHILIPPE et LÉOTIER).
- Il tient à faire part de son inquiétude quant à l'importance des travaux à réaliser sur la maison acquise dernièrement par préemption. A ce sujet, monsieur GENET suggère de visiter les bâtiments avant de prendre la décision. Robert BESANÇON relève que c'est surtout l'emplacement de la propriété qui a poussé le conseil municipal à acquérir ce bien.

Robert BESANÇON

- Il se fait le porte-parole de son voisinage qui se plaint de la présence d'une importante flaque d'eau devant le point propriété chemin de l'Etang.
- Les riverains du lotissement aux Mûres sollicitent, quant à eux, l'élagage des arbres et le bouchage des trous dans la voirie. Marie-Laure HRVOJ répond que les entreprises concernées doivent intervenir pour remédier aux problèmes.
- Il s'inquiète du remplacement du policier municipal. Le Maire lui répond qu'il a reçu deux candidatures et qu'il prendra sa décision d'ici la fin de semaine.
- Il apprécie les décorations de Noël devant l'église et l'hôtel de ville.

Véronique STOLTZ fait part d'une demande de certains anciens de bénéficier d'un voyage organisé. Jacky CADOT répond que cette animation a existé mais qu'elle a dû être abandonnée, faute de participants.

Stéphane GAUCHER demande au Maire s'il a des suites des cambriolages qui ont eu lieu sur la zone artisanale. Le Maire n'a aucune information.

Pascal GENET demande au Maire d'ouvrir un cahier de doléances comme ce qui se fait dans certaines communes à la demande des «gilets jaunes». Après débat, le conseil municipal accepte de l'ouvrir (au 26 décembre). Madame FOURNIER se charge de la communication.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h 30.

Fait à Saint-Lyé, les jour, mois et an susdits



Le Maire,


Marcel SPILMANN